



Bénéficiaire du service PMR :

Toute personne handicapée titulaire d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% et présentant un handicap moteur empêchant l'accès aux bus des lignes régulières du réseau de bus TCRA.

- pour les personnes en fauteuil roulant, un accompagnateur est fortement conseillé.



Conditions d'accès au service PMR :

Etre titulaire de la carte des APF (Association des Paralysés de France).

ou

Obtenir l'accord d'un médecin expert après visite médicale :

Docteur Manfredi
Rue des Frères Brian à Avignon,
tel : 04.90.87.44.87.



Modalités d'inscription au service PMR :

Transmettre par courrier à TCRA service commercial ZI de courtine – BP 915- 84090 Avignon cedex 9 ou par dépôt à l'agence commerciale TCRA, un dossier comprenant :

Un courrier de demande avec les coordonnées précises, le numéro de téléphone et préciser si le client se déplace en fauteuil roulant.

La photocopie de la carte d'invalidité

La photocopie de la carte des APF ou l'attestation du Docteur Manfredi

Une photographie d'identité

Dès réception du dossier, TCRA établira une carte personnalisée au service PMR qui sera envoyée par courrier au client avec le règlement du service.



Fonctionnement du service PMR :

Le service PMR circule sur les communes du Grand Avignon :
Avignon, Caumont, Jonquerettes, Les Angles, Le Pontet, Morières, Rochefort du Gard, Saint-Saturnin les Avignon, Vedène, Velleron, Villeneuve lez Avignon, Saze et Entraigues sur la Sorgue.

Le service fonctionne :

Le matin:

de 8h15 à 13h00

et de 13h45 à 18h30

La tarification est d' 1 ticket Unité par voyage à acheter au conducteur sur présentation de la carte d'ayant droit.

L'accompagnateur des personnes en fauteuil roulant voyage gratuitement sur le service.

L'utilisation du service PMR nécessite une réservation au préalable par téléphone : 04.32.76.00.04 24h/24 en laissant un message sur le répondeur indiquant l'heure souhaitée de prise en charge, le lieu, la destination, l'heure souhaitée de retour et un numéro de téléphone pour être rappelé.

Les réservations pourront s'effectuer jusqu'à 30 jours à l'avance et par ½ journée au minimum (réservation le matin pour l'après-midi ou l'après-midi pour le lendemain) sous réserve des disponibilités.

Les déplacements pourront être regroupés pour favoriser le déplacement de plusieurs personnes en même temps.

Ainsi chaque déplacement devra permettre de transporter plusieurs personnes en même temps.

Service PMR

Personne à Mobilité Réduite

**Un service
à la demande**

Renseignements et accueil
Agence commerciale TCRA
Avenue De Lattre de Tassigny
84 000 Avignon
Tel: 04.32.74.18.32

Édition: février 2009